

# UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



## Deuxième Colloque mondial des régulateurs

### Allocution d'ouverture

Yoshio Utsumi  
Secrétaire général

Genève, le 3 décembre 2001

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi de vous accueillir à l'UIT pour la tenue du deuxième Colloque mondial des régulateurs. Je suis heureux de voir que vous êtes venus si nombreux participer aux discussions sur des questions relatives à la réglementation qui revêtent une importance primordiale pour le secteur des télécommunications.

Il y a plus de 30 ans, lorsque j'ai commencé à travailler au Ministère des télécommunications du Japon, je butais sur deux mots dont je ne connaissais pas le sens et qui revenaient sans cesse: crossbar et FCC. Les commutateurs crossbar ont depuis été remplacés par les commutateurs numériques et par l'ATM qui, à leur tour, sont aujourd'hui remplacés par les routeurs. La FCC, elle, est toujours incontournable.

Le sujet de ma thèse de doctorat en sciences politiques aux Etats-Unis était une comparaison des réglementations de la radiodiffusion en prenant pour exemple, d'une part les commissions du type FCC et, d'autre part les régulateurs du type ministère. C'était, je le rappelle, il y a une trentaine d'années. Depuis lors, la libéralisation des marchés, l'ouverture des télécommunications à la concurrence et la création d'une instance de réglementation au Japon - et aujourd'hui d'instances analogues dans le monde entier - ont été parmi les engagements qui me tiennent le plus à coeur.

C'est avec satisfaction que je constate aujourd'hui qu'environ 80 pays ont un marché des télécommunications concurrentiel et que dans 112 pays, les instances de réglementation sont indépendantes des opérateurs.

Dans ce contexte, je souhaiterais vous poser une question: que peut faire l'UIT pour fournir à ses Membres les services dont les nouveaux régulateurs et le marché ont besoin?

Ma réponse sera la suivante: l'UIT peut jouer un rôle non négligeable pour aider à renforcer le pouvoir des régulateurs et, pour ce faire, elle dispose de quatre grands moyens:

- Premièrement, elle peut offrir aux régulateurs une **tribune** pour la discussion de questions d'actualité.

Prenons un exemple, celui de la téléphonie IP. Cette toute nouvelle technologie doit-elle être considérée comme un frein au développement des réseaux de télécommunication et en conséquence doit-elle être interdite, ou est-ce une technologie qui permet de fournir, à un prix raisonnable, des services aux utilisateurs, et qui doit donc être encouragée par le régulateur? Il s'agit là d'un problème qui a suscité beaucoup de controverses parmi les régulateurs du monde entier. Nous avons d'ailleurs organisé il y a deux ans, dans le cadre du programme "nouvelles initiatives" un atelier consacré à cette question à l'issue duquel son Président a publié un rapport.

A ce jour, l'UIT a organisé dans le cadre de ce programme cinq ateliers: signature électronique, téléphonie IP, interconnexion, services large bande et politique d'octroi de licences pour les systèmes mobiles 3G.

- Deuxièmement, par le biais de ces discussions, l'UIT peut jouer un rôle de **centre de connaissances** ou de vivier de compétences à l'échelle mondiale.

L'UIT est déjà l'une des principales sources de données concernant le marché des télécommunications et nous nous efforçons d'enrichir ces ressources par des données relatives à la réglementation et aux tarifs. D'ailleurs, le rapport du Président de l'atelier mentionné plus haut est devenu l'un des documents de référence sur la téléphonie IP et a constitué le point de départ des discussions que nous avons eues en mars dernier au troisième Forum mondial des politiques de

télécommunication. Rappelons que les participants à cette manifestation, qui a remporté un vif succès, ont émis plusieurs avis visant à encourager l'utilisation des nouvelles technologies au service de l'humanité tout entière.

D'autres produits et services de l'UIT tels que la toute nouvelle série d'études de cas sur l'Internet, le site web consacré à la réglementation, les bases de données sur les télécommunications et la réglementation dans le monde, etc., sont autant d'exemples de la valeur ajoutée que peut apporter l'Union.

- Troisièmement, l'UIT peut constituer une tribune où sont débattues des **questions précises de politique générale et de réglementation** afin de **résoudre des problèmes** d'envergure mondiale et communs à plusieurs secteurs.

Les trois Forums mondiaux des politiques de télécommunication, je le rappelle, sont à l'origine d'un certain nombre d'avis partagés par les décideurs et régulateurs du monde entier et ont facilité l'élaboration de nouveaux services faisant appel aux technologies de pointe.

- Enfin, quatrièmement, l'UIT peut jouer le rôle de courroie de transmission pour le **transfert de compétences** entre les Etats Membres **en matière de réglementation**.

Le transfert de compétences techniques est traditionnellement l'un des principaux rôles du Secteur du développement. A l'heure actuelle, nos Etats Membres sont moins demandeurs de transfert de technologies, mais ont davantage besoin de compétences et de savoir-faire en matière de réglementation. Le programme de Centres d'excellence de l'UIT vise, entre autres, à combler ce manque, mais nous souhaiterions améliorer la capacité de l'Union à répondre aux demandes de ses Membres. Je suis très satisfait que l'année dernière, lors du premier Colloque sur le développement à l'intention des organismes de réglementation, vous ayez vous-mêmes reconnu l'utilité de cette rencontre, alors qu'aujourd'hui nous organisons sa deuxième édition.

Voici quelques-unes de mes suggestions quant au rôle futur que pourrait être amenée à jouer l'UIT.

Mesdames et Messieurs,

La société mondiale de l'information évolue à une vitesse vertigineuse. L'accélération de la convergence entre les télécommunications, la radiodiffusion et les technologies de l'information fait naître de nouveaux produits et services ainsi que de nouvelles méthodes dans la vie économique et commerciale. Parallèlement, les perspectives commerciales, sociales et professionnelles se démultiplient alors que de nouveaux marchés s'ouvrent à la concurrence et aux investissements et capitaux étrangers.

Le monde moderne vit une véritable métamorphose, à l'heure où la société industrielle qui caractérisait le XXe siècle cède rapidement le pas à la société de l'information du XXIe siècle. Ce processus dynamique est annonciateur de bouleversements radicaux dans tous les domaines de notre vie: diffusion des connaissances, modes de comportement en société, pratiques économiques et commerciales, engagement politique, médias, éducation, santé publique, loisirs et distractions.

Nous sommes au coeur d'une véritable révolution, peut-être la plus importante de l'histoire de l'humanité. Pour que cette nouvelle dynamique continue sur sa lancée et bénéficie à l'ensemble de la communauté internationale, il est nécessaire de créer des forums de discussion et d'harmoniser, lorsque cela est nécessaire, les points de vue sur le plan mondial.

C'est pourquoi l'UIT prépare aujourd'hui, en plus des quatre projets mentionnés plus haut à l'intention des décideurs et des régulateurs, le Sommet mondial sur la société de l'information, en collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies.

**La première étape de ce Sommet** aura lieu à Genève, sous l'égide du Gouvernement de la Suisse, du 10 au 12 décembre 2003. Les participants débattront de tous les thèmes liés à la Société de l'information et adopteront une Déclaration de principe et un plan d'action connexe portant sur la totalité des sujets traités.

**La deuxième étape** aura lieu à Tunis en 2005, à l'invitation du Gouvernement de la Tunisie. Les participants privilégieront les questions de développement, évalueront les progrès accomplis et adopteront tout nouveau plan d'action qu'ils jugeront utile.

C'est avec une grande fierté que j'ai entendu mes collègues onusiens parler du Sommet mondial sur la société de l'information, à la préparation duquel se consacre l'UIT, comme de l'un des principaux événements des prochaines années pour les Nations Unies.

Il m'est très agréable de m'exprimer lors de cette séance inaugurale devant certains des plus éminents régulateurs du monde entier. Je suis impatient de connaître votre point de vue, plus général, sur le secteur de l'information et des télécommunications.

Pour conclure, je souhaite que vos débats des jours à venir soient très fructueux et j'espère recevoir en retour des informations constructives qui permettront à l'UIT de mieux servir ses Membres dans le domaine de la coopération entre les organes de réglementation.

Je vous remercie de votre attention.